



SECTION
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Compte rendu CAPL n°2 du 8 novembre 2016

Liste d'aptitude de C en B pour 2017

Ordre du jour :

- 1- Désignation des candidats par liste d'aptitude au grade de contrôleur des Finances Publiques

1/ Liste d'aptitude de C en B : avis sur la préparation de l'avancement par liste d'aptitude 2017 au grade de contrôleur de 2eme classe des Finances publiques :

Pour information, le nombre d'inscrits sur la PAS (plage d'appel statutaire), le nombre de candidats, ainsi que le nombre de promus étaient :

Au niveau national :

2016 : PAS 24961	2015 : PAS 27045
Candidats 5835	Candidats 6685
Promus 745	Promus 787

Au niveau local :

2016 : PAS 248	2015 : PAS 248
Candidats 33	Candidats 36
Promus 6	Promus 7

En ce qui concerne 2017 :

PAS 212
Candidats 22
Promus ??

La liste ci-dessous sera proposée à l'administration centrale pour l'avancement des agents au grade de contrôleur de 2^{ème} classe des Finances publiques (rang de classement proposé par le Président).

La CAPN se tiendra au 1^{er} trimestre 2017.

La CAPN se prononcera pour une date d'effet au 1^{er} septembre 2017.

La Direction soumet à la CAPL la liste des candidats en distinguant selon « ses » critères, ceux présentant un dossier « excellent » ou « à revoir ».

« Ses » critères pour aboutir à cette classification sont les suivants :

- La sélection automatique de l'agent proposé l'année précédente et non promu en 2016.
- Les appréciations littérales et les notes ou valorisation/réduction, des 5 années précédentes dont 2016, sont prises en compte
- Agent mobile géographiquement
- Agent disposant d'un dossier excellent dans son grade
- Compétence dans un ou plusieurs métiers, parcours professionnel
- Agent ayant passé le concours, participé à un groupe de travail...
- L'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur et à apporter un soutien à ses collègues.

La Direction avait proposé 4 agents classés « excellents », dans les documents préparatoires, elle a porté à 6 ce nombre d'agents durant la CAPL.

Les candidats sont répartis en 2 catégories en Indre et Loire :

- « excellent » ce sont les dossiers qui seront présentés en CAP Nationale par la direction de l'Indre et Loire. Ils sont évoqués et retenus en CAP Locale, puis ils sont classés par ordre de mérite par la direction locale. Les candidats "excellents" reçoivent leur fiche de proposition (également transmise à la CAPN) avec mention du rang de classement local.
- « à revoir » ce sont tous les autres dossiers.

Il est à rappeler que les propositions locales n'impliquent pas automatiquement inscription sur la liste qui sera élaborée après avis de la CAP Nationale.

Le nombre d'agents proposés est de 3 issus de la filière GP et 3 issus de la filière fiscale.

En conséquence la Direction a effectué le classement suivant :

Demandes	Excellents	A revoir
22	6	16

Sont proposés par la CAPL :

Civ	Prénom	Nom d'usage	Affectation locale	Rang
MME	SOPHIE	PELLUARD	TOURAIN NORD-OUEST	1
MME	SOPHIE	ALDEBERT	CPS	2
MME	GISELE	COUBES	SIE LOCHES	3
MME	ISABELLE	MENDES	CGR	4
MME	FLORENCE	BERTRAND	RH	5
MME	PASCALE	CARRE	SERVICES COMMUNS	6

Vote pour ces six agents « excellents » :

Administration : pour

SOLIDAIRES et CGT : contre

FO DGFIP : pour

Vos élus F.O.-DGFIP en CAPL N°2 : Franck BOURGOIN, Régis VAIDIE titulaires, Bruno GARREAU suppléant